

**CLONAS O FIL DE L'INFO N°159**

**Décembre 2015**



**Le Maire**

**Et**

**Le Conseil municipal**

**De**

**Clonas sur Varèze**

**Vous invitent à la cérémonie**

**Des vœux de fin d'année**

**Le vendredi 18 décembre 2015**

**À 19h00**

**Au foyer communal**



## O FIL DU SITE INTERNET



Rappel de l'adresse : « <http://www.clonas.fr> »

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**

## O FIL DE L'INFO MAIRIE

### **Attentats du 13 novembre 2015**

Face aux attaques extrêmement meurtrières nos pensées vont aux victimes de ces actes de barbarie, à leurs familles et à leurs proches.



Quand nous sommes confrontés à des événements aussi graves, nous ne savons pas comment réagir. La première chose que l'on ressent souvent, c'est de la peur. Mais il ne faut pas céder à cette peur. La meilleure façon de répondre à la violence et à la folie de ces hommes, c'est de continuer à vivre normalement et à défendre ses idées en respectant les autres.

### **Urbanisme**

*Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du maire sur proposition du service instructeur de la CCPR :*

- **Permis d'aménager**

**VEYRE Guy** : 2 RN7 Louze

Division de 2 lots  
AD 895

Arrêté négatif du 3 novembre 2015

- **Déclaration Préalable**

**EYDANT Daniel** : 8 bis chemin de la côte

Abri sur limite  
AH 751

Arrêté positif du 3 novembre 2015

**PEROTTINO Bertrand** : 6 rue des Lièvres

Abri sur limite  
AH 584

Arrêté positif du 23 novembre 2015

### **Recensement militaire**

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en décembre 1999**, doivent se faire recenser en mairie **courant décembre 2015**, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Cette démarche est nécessaire, car le diplôme remis est réclamé :

- Lors de l'inscription à un examen scolaire ...
- Lors de l'inscription au permis de conduire, même en cas de conduite accompagnée



## **Elections régionales**



Les élections régionales auront lieu le **Dimanche 6 décembre 2015** pour le premier tour et le **Dimanche 13 décembre 2015** pour le second tour

**Lieu de vote** : Mairie - Salle du conseil municipal  
**Horaires** : 8h00 à 18h

**Attention une pièce d'identité est obligatoire**

### **Vote par procuration** :

Dans le cas où vous ne pourriez être présent lors de l'un ou des deux tours du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie de St Clair du Rhône. Ne tardez pas.

### **Le laser Game a fait « mouche »**

**Mercredi 28 octobre**, la commission Jeunesse avait donné rendez-vous à une quinzaine de jeunes, âgés de 11 à 15 ans, qui s'étaient inscrits pour une sortie au Laser Game de Salaise-Sur-Sanne.

Et personne n'était en retard !! Filles et garçons prenaient place dans les véhicules et déjà les discussions allaient bon train...

Sur le trajet, nous avons pu échanger sur l'école, le collège, le sport, les loisirs etc...

Un accueil chaleureux nous a été réservé, et nous remercions l'équipe de l'établissement.

Après quelques explications, pour ceux qui n'avaient jamais pratiqué cette activité, tous étaient impatients d'entrer en action...

Nous les retrouvons vingt minutes plus tard, un peu transpirant, les pommettes un peu rouges, pressés de consulter leurs résultats et de pouvoir se « chamberer gentiment »...

Boissons et gâteaux pour reprendre des forces, et c'est reparti pour la deuxième manche...deuxième manche ou quelques adultes sont venus renforcer les équipes ou parfois les affaiblir...

Retour à Clonas vers 19h30...

Nous sommes très heureux d'avoir pu passer ce moment ensemble, bonheur partagé, si l'on en croit les regards et les commentaires de nos jeunes : C'est pour quand la prochaine sortie ?

Les idées ne manquent pas et nous vous promettons encore de belles surprises...

Alors à très bientôt, la Commission Jeunesse.

## Bilan « brioches de l'espoir »

Nous remercions tous les bénévoles mais surtout tous les donateurs qui ont fait que cette opération a permis de récolter la somme de **32 216 euros** sur l'ensemble des communes de la CCPR.

Une partie de cet argent sera consacrée aux objectifs fixés, à savoir la possibilité pour les malades atteints d'un cancer hospitalisés à l'hôpital de Vienne, de pouvoir bénéficier des services d'une socio-esthéticienne.

Notre commune a reversé la somme de **1373,91 €**. Encore un grand MERCI pour votre générosité.

## Ramassage ordures

Ramassage des poubelles jaunes :

Vendredi 11 décembre 2015

La collecte des poubelles **vertes** et des poubelles **jaunes** du vendredi 25 décembre 2015 sera rattrapée le **mercredi 30 Décembre 2015**.

La collecte des poubelles vertes du vendredi 1er janvier 2016 sera rattrapée le **mercredi 6 janvier 2016**.

### INFORMATION IMPORTANTE :

L'année se terminant par une semaine impaire et reprenant par une semaine impaire également (semaine 53 et 1), la prochaine collecte des poubelles jaunes aura lieu le **vendredi 15 janvier 2016**. Pour le surplus les habitants pourront venir chercher les sacs jaunes en mairie.

## Distribution des colis de Noël

Comme chaque année le CCAS offrira aux habitants de Clonas de 75 ans et plus un colis de Noël.

**Le jeudi 10 décembre 2015 à partir de 16h**, en salle du conseil municipal, les enfants de l'école viendront chanter des chants de Noël et offrir les colis aux membres du club des Dynamiques.

Les aînés de 75 ans et plus de Clonas sont aussi cordialement invités à venir partager ce moment de convivialité intergénérationnel.

Nous vous attendons nombreux.

## Spécial impôts locaux

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation et/ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

Si vous avez déjà payé, vous serez automatiquement remboursés. Si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

Si vous n'avez pas encore payé, il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour davantage d'information connectez-vous : <http://www.impots.gouv.fr>

## Recrutement par voie contractuelle de travailleurs handicapés

Vous avez un handicap reconnu par la COTOREP ou la CDAPH et vous désirez intégrer la Direction Générale des finances publiques, vous pouvez vous inscrire sous condition de diplôme à la sélection sur dossier et entretien pour des emplois d'inspecteur de contrôleur ou d'agent administratif des Finances publiques.

Pour tous renseignements et retrait d'un dossier de candidature, consultez le site :

[www.economie.gouv.fr/recrutement](http://www.economie.gouv.fr/recrutement), recrutement sans concours, recrutement travailleurs handicapés – En savoir plus et consulter les offres DGFiP – avis de recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle au titre de 2016 ou bien contactez directement Mme Annick BEYRIE

au **04 76 85 74 45** ou Mme Joëlle LEBLANC

au **04 76 85 75 94**

**Date limite de dépôt de candidature :**  
**le 25 janvier 2016**

## Animations gratuites « Energy kids » à la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice



*A l'occasion des fêtes de fin d'année le Centre d'information du public de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice propose des animations gratuites pour les enfants.*

Les 21, 22 et 23 décembre prochains, des animations ludiques et pédagogiques seront proposées aux enfants.

Les fêtes de fin d'année approchant, ils auront l'occasion de découvrir les différents modes de production d'électricité à la lecture d'un conte de Noël avant de laisser parler leur créativité et de créer les décorations qui orneront leur sapin. Un goûter sera offert à la fin des animations. Ces animations s'inscrivent dans la volonté de la centrale de faire découvrir le monde des énergies au jeune public.

Pour tout renseignement et inscriptions, contactez le centre d'information du public de la centrale par téléphone : 04.74.41.33.66, ou par email : centrale-stalban-stmaurice@edf.fr



MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

## La TNT passe à la Haute Définition

Le 5 avril 2016

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce passage traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau.

### POURQUOI CETTE EVOLUTION ?

Cela va permettre une meilleure qualité de son et d'image, un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite, et ces nouvelles fréquences répondront aux besoins en très haut débit mobile dans les territoires.

### QUI EST CONCERNE ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision. Ainsi tous les foyers recevant la télévision par antenne râteau sont concernés.

Ceux qui la reçoivent par câble ou par satellite doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

### QUE FAUT-IL FAIRE ?

#### S'équiper avant le 5 avril 2016

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer, il suffit d'acheter un adaptateur vendu à partir de 25/30 euros.

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Il vous suffira le jour J (pour ceux qui reçoivent les programmes par l'antenne râteau) de lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chacun de vos postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Pour plus d'informations appelez le **0970 818 818** ou allez sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

### Info fermeture du bar tabac presse

Le Bar des Sports sera fermé :

Le vendredi 25 décembre 2015

Le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, le samedi 2 janvier et le dimanche 3 janvier 2016.

Le Dauphiné sera en vente à la boulangerie.

## O FIL DE L'INFO CCPR

### TERRE D'ENERGIES, LE LOGO DE LA CCPR SE DOTE D'UNE SIGNATURE

Le lancement de cette signature s'est officiellement fait le samedi 10 octobre 2015 dans le cadre du 58<sup>ème</sup> Congrès des Maires de l'Isère organisé cette année au cœur du Pays Roussillonnais à Saint Maurice l'Exil. Près



de 1000 congressistes ont ainsi découvert cette signature à travers le film de présentation du Pays Roussillonnais, sur le stand commun de la CCPR et de la commune de Saint Maurice l'Exil ainsi qu'à travers d'autres supports bien spécifiques. Le déploiement va se maintenant se poursuivre sur notre territoire et en dehors de notre territoire au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

### Permanences de l'architecte Conseil du CAUE

Deux fois par mois à la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sur rendez-vous uniquement : ☎ 04 74 29 31 10.

#### Prochaines permanences :

- **Vendredi 18 décembre 2015**
- **Vendredi 8 et 22 janvier 2016**

## O FIL DES ASSOCIATIONS

### Le Sou des Ecoles

**Le vendredi 11 décembre 2015 à partir de 16h** au Foyer municipal :

Vente de sapins de Noël et Pizzas, Photos avec le Père Noël

### US 2 vallons

**Le vendredi 11 décembre 2015 à partir de 19h** au foyer communal :

Arbre de Noël

### Les Dynamiques

**Le jeudi 17 décembre 2015** à partir de 17h à la salle Pilat : assemblée générale.

### Tennis Club de Clonas

**Stages de tennis du 21 au 23 décembre 2015**

► 4- 5-6 ans (né en 2011, 2010, 2009)

Mini-Tennis

1h par jour

Tarif : 17 € pour 3 jours

► 7-17 ans (2008 et avant)

Club Junior : groupe de 5-6 joueurs

1h30 par jour

Tarif : 25 € pour 3 jours

Compétition : groupe de 3-4 joueurs

1h30 par jour

Tarif : 39 € pour 3 jours

### Renseignements et Inscriptions :

Jusqu'au 16 décembre 2015.

Contacteur Ludivine CORTOT

Tél : 06 83 00 94 52

Email : ludicortot1@gmail.com

